



DIEC/21-912-1647 du 13/12/2021

OLYMPIADES DE GEOSCIENCES - INSCRIPTIONS - SESSION 2022

Référence : Note de service n° 2013-053 du 9 avril 2013 publiée au BOEN n° 16 du 18 avril 2013

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements publics et privés sous contrat

Dossier suivi par : Mme GUYOT - Tel : 04 42 91 71 87 - Mail : anne-laure.guyot@ac-aix-marseille.fr - Mme RIPERTO - Tel : 04 42 91 71 83 - Mail : catherine.ripero@ac-aix-marseille.fr

En application de la note de service visée en référence, la quinzième édition des olympiades de géosciences est organisée pour l'année scolaire 2021-2022.

Les informations concernant les épreuves sont disponibles sur le site Eduscol [olympiades-nationales-de-geosciences](https://www.eduscol.education.fr/olympiades-nationales-de-geosciences)

La compétition s'adresse aux lycéens des classes de première des établissements publics et privés sous contrat sur la base du volontariat.

L'épreuve d'une durée de quatre heures comportera deux à quatre exercices illustrant une bonne diversité de problématiques dans le champ des géosciences.

Les candidatures doivent être proposées par les chefs d'établissement sur avis des professeurs de sciences de la vie et de la Terre concernés et après accord des élèves et de leurs familles.

Les inscrits seront renseignés dans le fichier excel qui vous a été envoyé par la PNE EXABAC GT/ADM ce jour.

Vous voudrez bien me faire parvenir par la **PNE EXABAC GT/ADM pour le mardi 2 février 2022, dernier délai**, la liste des candidats complétée sous format EXCEL uniquement.

Aucune inscription hors délais ne sera acceptée.

Les épreuves se dérouleront **le jeudi 07 avril 2022 de 8 h à 12 h**. Chaque établissement organise la passation de l'épreuve pour les élèves inscrits.

IMPORTANT : Contrairement aux années précédentes, l'inscription aux Olympiades nationales de géosciences des élèves déjà inscrits aux Olympiades Internationales de Géosciences (IESO) est recommandée mais n'est plus obligatoire.

Je vous remercie pour votre implication.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille